



Le comité international juif pour les consultations interreligieuses (IJCIC) rejette l'accusation de génocide israélien

01/12/2024 | Comité international juif pour les consultations interreligieuses (IJCIC)

À la lumière de la récente controverse suscitée par un commentaire du pape François qu'on trouve dans l'ouvrage édité par Hernán Reyes Alcaide, *L'espérance ne déçoit jamais. Pèlerins vers un monde meilleur*, le Comité international pour les consultations interreligieuses (IJCIC), l'organe représentant la communauté juive organisée dans ses interactions avec les dirigeants des religions du monde, y compris le Vatican, juge nécessaire de répondre à l'accusation selon laquelle Israël pourrait être engagé dans un génocide à Gaza.

Tout d'abord, cette accusation, comme nous allons l'expliquer, est catégoriquement fautive. Lui accorder une quelconque crédibilité est profondément problématique et répréhensible. Cela ne fait qu'entraver la résolution du conflit et alimenter un antisémitisme mondial déjà hors de contrôle. Passons sommairement en revue les raisons pour lesquelles l'idée qu'Israël puisse être coupable de génocide doit être complètement rejetée.

Définition juridique du génocide

Selon la [Convention de 1948 sur le génocide](#), le génocide désigne des actions telles que tuer, causer des dommages graves ou imposer des mesures visant à détruire un groupe, mais uniquement lorsqu'elles sont «commises dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux». Si de nombreux non-combattants ont été tués à Gaza par les forces de défense israéliennes, les responsables politiques et militaires israéliens ont toujours affirmé que l'objectif de la guerre n'était pas d'éliminer le peuple palestinien en tant que groupe national, mais de combattre le Hamas. Il s'agit d'une guerre Israël-Hamas, et non d'une guerre entre Israël et la population de Gaza ou de la Palestine. Il est essentiel de noter que le nombre élevé de victimes civiles ne constitue pas en soi un génocide. La perte de toute personne innocente est une tragédie. Néanmoins, il est important de souligner que le rapport entre le nombre de civils tués ou blessés et le nombre de combattants dans cette guerre est l'un des plus faibles des guerres modernes, y compris la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée.

Objectifs militaires et autodéfense

Les objectifs du gouvernement israélien sont de nature défensive et comprennent le retour des otages enlevés et maltraités le 7 octobre 2023, la sécurité de sa population civile, la neutralisation des dirigeants du Hamas et l'élimination de ses sites de lancement de roquettes, de ses stocks d'armes et de ses tunnels. Le Hamas est reconnu internationalement comme une organisation terroriste dont l'objectif déclaré est l'élimination violente de l'État d'Israël et constitue donc une cible militaire légitime. Ces opérations ne visent pas à éradiquer les Palestiniens. Les pertes civiles ne sont pas un objectif et constituent une tragédie indésirable et lamentable de la guerre.

Le Hamas constitue une menace existentielle en raison de son objectif déclaré de destruction

d'Israël. Les actions militaires d'Israël sont conformes au droit de légitime défense prévu par le droit international. Outre le massacre, les viols, les violences et les enlèvements du 7 octobre 2023, le Hamas a lancé, et continue de lancer, des milliers de roquettes sur les zones civiles israéliennes depuis Gaza et le Hamas a construit des tunnels en vue d'attaques potentielles. Ces menaces nécessitent une action militaire israélienne.

Tendances démographiques

La population de Gaza a considérablement augmenté, passant d'environ 300 000 habitants en 1967 à plus de 2 300 000 aujourd'hui. Cette croissance démographique est à l'opposé d'une campagne de génocide. Plus important encore, les campagnes génocidaires réelles tuent un pourcentage élevé du groupe ciblé. Les Turcs ont assassiné 80 % des Arméniens, les Nazis ont assassiné 67 % des Juifs européens pendant l'Holocauste et les Hutus ont tué 85 % des Tutsis au Rwanda. En revanche, la guerre à Gaza a tué moins de 2 % des habitants de Gaza. Il n'existe aucune preuve de l'assassinat de la totalité ou de la majorité des habitants de Gaza.

Avertissements d'évacuation

Israël déploie des efforts significatifs pour minimiser les pertes civiles en les avertissant de l'imminence d'une attaque et en désignant des zones humanitaires. Ces mesures sont incompatibles avec une intention génocidaire.

Aide à Gaza

Israël a permis le transfert à Gaza d'une aide humanitaire telle que de la nourriture et des fournitures médicales. Ces mesures sont incompatibles avec l'intention génocidaire. Malheureusement, cette aide est souvent volée ou détournée à Gaza avant d'atteindre la population vulnérable à laquelle elle est destinée.

Responsabilité du Hamas dans les dommages causés aux civils

Le Hamas place délibérément des équipements militaires dans des zones civiles telles que des écoles, des hôpitaux et des quartiers résidentiels, lance des roquettes à partir de sites civils et empêche les civils d'évacuer les zones de conflit. Cela provoque des pertes civiles et suscite la condamnation internationale d'Israël.

En raison de la nature de la guerre urbaine, c'est-à-dire de la densité de la population civile et des tactiques du Hamas, il est difficile pour Israël d'éviter les pertes civiles, bien qu'il s'efforce de le faire.

Le contexte global

Le conflit israélo-palestinien s'inscrit dans une lutte plus large pour la terre, les ressources et l'autodétermination; il ne s'agit pas d'un effort délibéré pour éradiquer un groupe ethnique ou religieux.

La diversité interne d'Israël

Environ 20 % de la population israélienne se compose de citoyens arabes qui participent à la société en tant qu'électeurs, politiciens et professionnels. Cela réfute toute intention génocidaire à l'égard des Arabes ou du peuple palestinien.

Efforts humanitaires et offres de cessez-le-feu

La participation d'Israël à des négociations répétées en vue d'un cessez-le-feu indique une volonté de mettre fin à la violence, ce qui est incompatible avec une intention génocidaire.

Le Comité international pour les consultations interreligieuses (IJCIC) représente la communauté juive mondiale dans le dialogue avec le Vatican, le Patriarcat œcuménique, l'Alliance évangélique mondiale et le Conseil œcuménique des Églises. Il représente 11 grandes organisations juives, rassemblant des juifs de toutes confessions et de tous domaines autour d'une cause commune. L'IJCIC a été fondé en 1970 pour tirer parti des changements intervenus dans les relations entre catholiques et juifs à la suite de la déclaration *Nostra Aetate* cinq ans plus tôt.

Source: [IJCIC](#), 22 novembre 2024